

DEPARTEMENT
DE LA
GUADELOUPE



REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

oo

Séance du 20 février 2025

Le jeudi 20 février 2025 à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de BAIE-MAHAULT, légalement convoqué le vendredi 14 février 2025, s'est assemblé, à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame **Hélène POLIFONTE-MOLIA, Maire.**

Présents : Shella COMMIN - Célia MIMIETTE épouse HATCHI - Pierre VENUTOLO - Johanne DAHOMAIS - Denis BERNADOTTE - Jocelyne EUSTACHE - Jocelyn LEREMON - Jacqueline FAVORINUS - Denise BLEUBAR - Julianna DAN - Philippe NABAB - Chazy CIRANY - Jean-Louis OPHELTES - Kattia THEODORE - Tony MOUSSE - Lydia DUPONT - Sandra MANIJEAN - Frédéric THEOBALD - Joseph LEE - Marie-Claude BEAUZOR épouse ALEXIS - Diana ETIENNE-ROUSSEAU - Sylvie CHAMMOUGON, épouse ANNO - Christophe CESARIN.

Représentés : Justin DESSOUT - Claudine CHALUS épouse BAZILE - Olivier SHEIKBOUDHOU - Alain RAGOUTON.

Excusés : Georges DAUBIN - David MONTOUT - Michel MADO - Lyliane PIQUION.

Absents : Fabienne ANTENOR - Fred EUSTACHE - Ary CHALUS - Murielle JABES - Corinne PETRO - Amandine FUNDERE - Joël SYLVESTRE.

LISTE DES DELIBERATIONS :

N°DCM 2025/02/07 : Autorisation à donner au maire de répondre à l'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) Territoire Numérique Educatif (TNE) de Guadeloupe et approbation du plan de financement du projet.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2025/02/08 : Autorisation à donner au maire de signer la convention avec la société anonyme d'HLM de la Guadeloupe (SIKOA) pour la réservation de logements sociaux.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2025/02/09 : Autorisation à donner au maire de signer un protocole avec transaction pour le marché de maîtrise d'œuvre de l'opération de confortement et réhabilitation du groupe scolaire de Bragelogne.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2025/02/10 : Autorisation à donner au Maire pour la mise en place du dispositif « Bémao vakans cool » - Edition 2025.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ.

N°DCM 2025/02/11 : Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes au sein de la collectivité au titre de l'année 2024.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

N°DCM 2025/02/12 : Révision du montant des dépenses d'investissement à réaliser avant le vote du budget primitif 2025 – Modification de la délibération n° DCM 2024/12/103 du 05 décembre 2024.

ADOPTÉE A LA MAJORITÉ

N°DCM 2025/02/13 : Débat d'orientations budgétaires 2025.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

N°DCM 2025/02/14 : Décision budgétaire portant virement de crédit de chapitre à chapitre M57 Fongibilité des crédits.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

N°DCM 2025/02/15 : Débat sur le rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes sur la gestion de la protection et de l'amélioration du bien-être animal et plus particulièrement sur la lutte contre l'errance animale.

CE POINT NE DONNE PAS LIEU A VOTE.

Fait à Baie-Mahault, le 20 février 2025.

La Secrétaire de séance,



Kattia THEODORE-MÉTONY

Le Maire



Hélène POLIFONTE-MOLIA